

Huit candidats en lice pour le titre du meilleur apprenti de France

Le concours annuel "Un des Meilleurs Apprentis de France" débarque dans la ville ce lundi 8 avril au lycée hôtelier. Parmi ces jeunes candidats, six Sisteronais et deux Manosquins qui préparent cette compétition depuis plusieurs mois.

Un événement culinaire de haute volée. Ce lundi 8 avril, le lycée hôtelier de Sisteron, établissement reconnu pour l'excellence de ses formations et sa capacité à accueillir, organise le concours "Un des Meilleurs Apprentis de France".

Huit candidats vont s'affronter toute la matinée, et passer chacun huit épreuves de 20 minutes chacune, sur le thème général de la commercialisation et du service en bar-restaurant. Ce thème regroupe des compétences professionnelles très spécifiques : la prise d'une commande (en français et en anglais), la préparation d'un cocktail, la décantation d'un vin, la connaissance de fromages et leur service, la préparation d'un thé, le flambage d'un fruit au dessert, la présentation de la table ou encore la connaissance d'une entreprise.

Le jury est constitué essentiellement des Meilleurs Ouvriers de France, forcément très exigeants quant à la qualité des prestations. Les huit candidats, six Sisteronais et deux Manos-

quins, après connaissance des sujets, se sont préparés depuis quelque mois, guidés et soutenus par leurs enseignants. Le palmarès, départemental et régional, sera proclamé en fin de journée vers 17 h.

Plus de 5500 candidats chaque année

Pour rappel, le concours "Des Meilleurs Apprentis de France" a été créé en 1985. Dans un pre-

Les candidats vont s'affronter toute la matinée, et passer chacun huit épreuves de 20 minutes chacune, sur le thème général de la commercialisation et du service en bar-restaurant.



Un candidat du concours en démonstration de flambage de poire lors des portes ouvertes du lycée hôtelier. /PHOTO DR

mier temps au niveau départemental, puis régional et enfin national depuis 2001. Plus de 5500 candidats s'inscrivent chaque année dans plus de 120 métiers. Il s'adresse aux jeunes âgés de moins de 21 ans, en formation initiale (CAP, Bac Pro, filière technologique) provenant d'établissements publics ou privés, sous statut scolaire ou sous contrat d'apprentissage.

Il est organisé par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France (les MOF) qui souhaite accompagner les nouvelles générations, dans des perspectives d'avenir valorisantes. Il permet aux candidats de développer leur goût du travail bien fait, d'affirmer leur personnalité, leur passion, leur esprit d'initiative et de progresser dans leurs compétences.

Ce concours a l'ambition de détecter les jeunes talents ayant de réelles compétences professionnelles et de leur permettre une meilleure insertion dans le monde professionnel. La formation professionnelle est une voie d'excellence, d'avenir et de réussite.